Roger Manent

LE PETIT CORPATUS

1789-1989

BICENTENAIRE
DE LA
RÉVOLUTION FRANÇAISE

N° 94

MAI 1989

ABONNEMENT ET RENOUVELLEMENT

Ce numéro est le dernier de votre abonnement au Petit Corpatus, toute l'équipe a fait de son mieux pour vous informer durant déjà 12 Années et souhaite continuer, aussi elle compte sur votre fidélité pour reconduire votre abonnement, laissé au prix de l'année dernière soit :

58frs pour les numéros distribués à CORPS,

et 86frs pour les numéros envoyès par la poste

A verser en espèces ou par chèque libellés au nom de l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou et a adresser à Gisèle ROUX, Le Cliché 38970 CORPS.

Rectificatif : élections Municipales. Dans le dernier numéro pour les résultats du 1er tour de scrutin du 12 Mars 1989 il fallait lire : GONTARD René, GUEYDAN Gilbert, JOURDAN Claude, ROUX Gisèle candidats libres.

FETE DE LA MUSIQUE

Le mercredi 21 Juin à 20h30 à la Salle des Fêtes, vous êtes tous invités à venir chanter, avec la Chorale et les enfants pour fêter la journée Nationale de la Musique.

FEUX DE LA SAINT JEAN

Le samedi 24 Juin en soirée, à la SALETTE-FALLAVAUX sera allumé le feu de la SAINT JEAN, avec la participation de toute la population et la Chorale de CORPS.

REPAS DES ANCIENS

La municipalité invite toutes les personnes de + de 65 ans et leur conjoint a participer au repas annuel qui aura lieu le Samedi 17 Juin à midi, à BOUSTIGUE; Départ des cars, devant la Mairie à 11h30 Précises.

DEPART A LA GENDARMERIE

A leur demande et pour convenances personnelles : le gendarme Jean-Paul DEVILLERS et sa famille, ont quitté la Brigade de CORPS, pour DOMBASLE SUR MEURTHE. Ainsi que le gendarme Etienne TRICOT, qui vient d'être nommé à DOUVAINE, Hte SAVOIE.

Nous leur souhaitons un excellent séjour dans leur nouvelle résidence.

ELECTIONS EUROPEENNES

Elles auront lieu le Dimanche 18 Juin, et le bureau de vote sera ouvert de 8h à 22h salle Polyvalente de la Mairie.

MAIRIE
DE
C O R P S
ISÈRE
38970 CORPS

Le

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU SAMEDI 27 MAI 1989 à 20 Heures

****

PRESENTS : MM CARDIN, GONSOLIN, MOUSSIER, NEBON, BONDARNAUD, BERNARD, BOULANGER, GUEYDAN, BLANC, REYNIER, FRANCOU, CORBY, PELLISSIER, ROUX, MONIER.

****

A la demande de M. GUEYDAN, un rappel est fait des délibérations prises à la réunion précédente du Conseil Municipal.
Avant d'aborder les questions importantes de l'ordre du jour M. BLANC demande que les questions diverses soient vues rapidement en début de séance.

I. Compte-rendu sommaire des décisions prises lors des différentes réunions de commissions.

1. Information :

- Bureau : Présidente Mme MONIER
  Vice président M. GONSOLIN
  Secrétaire Mlle FRANCOU

- Un bulletin municipal sera édité chaque trimestre, il comprendra les compte-rendus des Conseils Municipaux, le développement d'un projet choisi, l'information sur les manifestations prévues :
2 Délégués du Conseil Municipal seront choisis après chaque réunion pour élaborer le compte-rendu avec les secrétaires.

2. Animation : Un comité des fêtes a été crée en Association loi 1901. La Commission a émis plusieurs souhaits pour rendre le bourg agréable.
- placer un miroir sur la façade de M. NICOLAS permettant une meilleure circulation dans le virage.
- demander aux garagistes de libérer les places des véhicules épavés et de leurs véhicules utilitaires.
- demander une caution de 500,00F aux forains afin de mettre une option sur leur emplacement lors de la fête patronale.
- vu la réponse négative d'installation d'un point argent, une relance est à faire.

3. Jeunesse et Sports

Après étude avec Mlle LEPRAT de Jeunesse et Sports un Centre de Loisirs sans hébergement sera ouvert cet été avec l'embauche d'une personne responsable pendant 2 mois prise en charge par une subvention de jeunesse et sports de 10 000F.

4. Transports

Une répartition des véhicules de la Commune a été faite entre les deux garagistes

5. Environnement

La commission demande de :

. rappeler l'arrêté municipal interdisant le vagabondage des chiens

. rappeler l'interdiction de déposer les déchets ménagers à la décharge publique. Revoir la fermeture de la décharge

. nettoyer la plage, entretenir les sentiers. Le Directeur des Ateliers de l'autonomie propose que les jeunes de son Centre viennent en aide à la Commune. Une réunion est programmée afin d'étudier les possibilités de cette action.

. nettoyer les alentours de la zone artisanale.

. placer des bancs sur la piste de la micro-centrale

. planter des arbres sur la route du Coin, afin d'ombrager les bancs.

La Commission a désigné le jury communal pour le fleurissement : MM. NEBON Marc, ROUX Gisèle, ROUX Sandrine, ABERT Jean-Louis

Le droit à un lot de coupes affouagères de 2 m^3 est fixé à 50,00 F le m^3 pour cette année. Le produit obtenu sera imputé à l'entretien des sentiers.
Le balisage et la remise en état des sentiers seront faits par l'O.N.F. avec l'aide de la Roseraie

6. Personnel

Il est décidé de fermer le secrétaiat de Mairie au public à 16 Heures

Scolaire

Les élèves de Mme TEMPLIER partent en classe de mer à PLOUEC du TRIEUX 10 jours au mois de juin accompagnés de Mme TEMPLIER, François MEI et Mme FLORENCE.

7. Culturelle

du 20 juillet au 15 août : exposition "archéologie chez vous"

Il est demandé que cette exposition reste jusqu'au 21 août où les "Dauphinois à Paris" visitent Corps.

8. du 21 au 28 août : exposition "La Révolution en Dauphiné"

Une expostion locale est en projet : cartes postales, expostions sur les réalisations RTM, sur le barrage du Sautet, objets locaux

9. A F P

L'assemblée générale a eu lieu le 25 avril 1989, 70 bêtes monteront en alpage.
Il reste pour 173 000 F de travaux à faire pour une subvention de 95 000 F de confection et réparation d'abreuvoirs, réfection et captage de 2 sources, débroussaillage avec l'O.N.F.
Pour des facilités de comptabilité, le budget de l'AFP sera annexé au budget communal.

10. Vélos tous terrains

Une convention est établie pour confier la location des vélos à Mme COLLE Cathy qui rémunérera M. SICARD chargé de l'entretien

11. Proposition du cabinet CONCRET

L'édition d'un guide est acceptée avec la participation communale de 4 000 F H.T

II- Marché

L'emplacement du marché est accepté sur le parking prayer par 13 voix pour et 2 absentions.
Les emplacements seront étudiés avec les commerçants ambulants jeudi 1er juin à 12H 30

III- Lettres diverses

M. DELAS : demande des ralentisseurs sur différentes voies communales et des panneaux de signalisation. Ces propositions seront étudiées avec l'Equipement

Mme DUMAS : demande la réfection minimale de la route de Boustigue Seuls les travaux définitifs qui doivent débuter sous peu seront réalisés.

IV- Commission Aménagement foncier

Sont nommés :
Dans les propriétaires de biens fonciers : titulaires : MM VERCHERE. PELLISSIER, GALVIN

suppléants : MM CHAIX, RIVIERE

Dans les propriétaires forestiers : titulaires : MM GONSOLIN Joseh et MOUSSIER André

suppléants : MM GUEYDAN, RICARD

V- M. ASSELIN

Une rencontre est projetée avec M. ASSELIN pour étudier les possibiltés de mécennat de la Commune sur son projet

VI- M. PRA

Le Conseil Municipal accepte le délai demandé par M. PRA pour enlever sa caravane

VII- Indemnité de logement

La Commune ayant récupéré l'appartement réservé à Mme MATHIEU, une indemnité lui est due, versée par l'inspection académique par l'intermédiaire de la Mairie.

VIII- Tarifs

le marché : 2,50 F le mètre linéaire
l'eau : 2,60 F le m^3 supplémentaire
l'assainissement : 0,25 F le m^3 supplémentaire

IX- D.G.E

Le Conseil Municipal décide d'opter en faveur de la première part qui consiste en un taux de concours proportionnel à l'ensemble des mandatements effectués.

X- convention permanente O.N.F.

Une convention est signée pour confier les divers travaux forestiers à l'O.N.F.

XI- aspersion

Les travaux commenceront début juillet avec possibilité de mettre l'eau dans l'ancien canal

XII- zone artisanale

L'appel d'offres des marchés pour la zone artisanale a été fructueux. Le montant total des travaux, en comptant le lot d'ingéniérie s'élève à 3 428 000 F TTC

XIII- Ameublement de la salle des fêtes

Une étude de devis sera faite pour l'acquisition de tréteaux et plateaux ainsi que pour un podium

XIV- Impôts

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal (1)	Variation de taux (2)	Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante	Variation du produit (2)
Taxe d'habitation	2290120	6,73 %	1,16 %	154125	6,09 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3447890	14,47 %	1,54 %	498910	4,88 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	53090	58,43 %	10 %	31020	6,8 %
Taxe professionnelle	4271390	22,47 %	6 %	959781	5,5 %
Total				1643836	1,001339 %

Vote : pour : MM BONDARNAUD, CORBY, BERNARD, PELLISSIER, NEBON ROUX, MOUSSIER, REYNIER, BOULANGER, FRANCOU, BLANC, CARDIN

contre : MM GONSOLIN, GUEYDAN, MONIER

XV- Budget communal

LIBELLÉ	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement :		
budget principal	7 211 456,57	7 211 456,57
services à comptabilité distincte		
Section d'investissement :		
budget principal	15 710 452,00	15 710 452,00
services à comptabilité distincte		
Résultat global :		
ou excédent	/	/
ou déficit		

Vote : POUR : MM. CARDIN, BLANC, CORBY, REYNIER, PELLISSIER, ROUX, FRANCOU, GONSOLIN, BOULANGER, BONDARNAUD

ABSENTENTION : Mme MOUSSIER

CONTRE : MM. MONIER, GUEYDAN, NEBON, BERNARD

XVI- Budget B.A.S

Voté à l'unanimité

XVII- Budget Régie communale de transports

Voté à l'unanimité

A MA MERE...
****

Quand on est petit enfant,
Trébuchant à chaque pierre,
On prend chancelant
Le bras de sa mère.

Quand on est un peu plus grand,
On ne trébuche plus guère,
On va bravement
Auprès de sa mère

Quand on est tout grand, tout grand,
Qu'on marche ferme sur la terre,
On tend fièrement
Le bras à sa mère !

A l'occasion de la Fête des mères, ce poème et une rose ont été distribués à toutes les femmes nées avant 1927 Inclus. Au mères de familles nées avant 1945 Inclus, et aux nouvelles mamans de l'année 1988 à 1989.

de la part de la Municipalité

CORPS

"QUELQUE PART EN ISERE

****

Le Jeudi 27 Avril, l'émission de Radio-France Isère. Quelque part en Isère était transmise en direct depuis le bureau de postes.
Mme Marie-Josephe ROMIEUX, receveuse avait choisi les invités locaux qui traitèrent différents sujets : la foulée verte, course pédestre en deux étapes, qui a lieu chaque année le dimanche et le lundi de Pentecôte, présentée par Jean BLANC, président de l'Office du tourisme, le sanctuaire de Notre Dame de la Salette, haut lieu de pélerinage, depuis le 19 Septembre 1846, jour ou la vierge Marie apparut à deux jeunes bergers natifs de Corps, commenté par le Recteur, le père Hervé BOUGEARD la vie sur le paquebot "France" par un de ses anciens cuisiniers : Gilbert DELAS l'actuel propriétaire de l'hôtel de la Poste, qui retraça ses débuts sur le navire avec des anecdotes assez surprenantes ; la participation de Mme Marie-Josephe ROMIEUX qui proposa l'énigme : avec l'anagramme de "Porcs" vous trouverez le nom du village et les questions : quel nombre de pélerins fréquentent le sanctuaire de la Salette ? (175 000). Quelle a été la marraine du paquebot France ? Mme Yvonne de Gaulle.
Les enfants de la classe de Mme TEMPLIER avait débuté l'émission en lançant un vibrant "Bonjour" ; le mot de la fin m'était réservé, pour une annonce rapide, du prochain voyage à Ploüec du Trieux, commune jumelle de Corps pour le Week-end du 1er Mai.
Cette émission animée par Nicolas MATHIAS et son équipe a remporté un franc succés.

ROUX Gisèle

PARU AU JOURNAL DE PLOUEC DU TRIEUX

AU FRONTON DE LA MAIRIE
UNE HORLOGE SOLAIRE

****

Samedi 29 Avril, M. Le ROUX, maire, inaugurait la nouvelle horloge de la mairie. Cette cérémonie avait lieu en présence de nombreux Plouëcois, des élus et des Corpatus (Corps dans l'Isère, Commune Jumelée avec Plouëc).
D'ailleurs, ce sera M. CARDIN, maire et conseiller général de CORPS, qui grimpa à l'échelle et découvra la nouvelle horloge.
Les Corpatus (28) étaient arrivés le samedi matin, et sont partis lundi en soirée. Au mois de Juin (du 13 au 23), ce sera au tour des petits Corpatus de se déplacer en Bretagne pour une classe de mer avec l'école de Plouëc.
Au mois de Septembre, les footballeurs Plouëcois se rendront en Isère pour l'inauguration du terrain de Football de CORPS.

M. Cardin (au premier plan), près de MM. Le Roux (maire) et Guézennec (adjoint) vérifient ici l'heure.

CLUB DU 3éme AGE

****

Le Club organise, le mercredi 21 Juin un concours de pétanque au château de Passières (près de Chichilianne) suivi du repas, retour par Monestier de Clermont. Prix du repas : 120F, le voyage étant pris en charge par le Club. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire, en versant le pris du repas, auprès de Mlle Marie BERNARD tél : 76 30 01 06 avant le Mardi 13 Juin. Les personnes participant au Concours sont priées de le préciser à l'inscription.
Départ du car devant la Mairie à 7h30.
Ramassage pour Pellafol et la Salette à 7h.

Séjour en Dordogne.

Il reste quelques places pour le séjour en Dordogne qui aura lieu du 4 au 15 Septembre en Village de Vacances à EYMET. Prix environ : 3 000F, comprenant le séjour, le voyage les excursions, les animations, les repas à l'aller et au retour. Renseignements et inscriptions en versant 650F d'arrhes auprès de Mme Mignonne PELLISSIER tél : 76 30 01 37. VOIR le PROGRAMME, CI-CONTRE→
avant le mardi 20 JUIN.

CLUB du 3ème AGE de CORPS

PROPOSITION DE PROGRAMME
du lundi 4 septembre au vendredi 15 septembre.

LUNDI 4 Accueil au village Bretou à Eymet : apéritif de bienvenue, diner à Eymet

MARDI 5 Visite guidée du Musée d'Eymet, flânerie dans la bastide, déjeuner au village vacances, visite guidée de Bergerac, visite du château de Monbazillac et dégustation.

MERCREDI 6 MONTFLANQUIN BONAGUI
Promenade dans la bastide de Montflanquin, déjeuner à la Capelle Biron, visite guidée du Château de Bonaguil

JEUDI 7 Le marché pittoresque d'Eymet
Déjeuner au village vacances
Départ Saint Emilion, visite des principaux monuments de la ville, passage à Saint Michel de Montaigne

VENDREDI 8 DOMME SARLAT
Visité guidée du château des Milandes, découverte du site de Domme et déjeuner dans la cité, visite guidée du vieux sarlat

SAMEDI 9 MONPAZIER BIRON
Visite de Monpazier (la plus belle des bastides)
déjeuner à Biron au pied du château
visite guidée du château de Biron

DIMANCHE 10 JOURNEE DE DETENTE

LUNDI 11 LA PREHISTOIRE
Visite guidée d'une des grottes des Eyzies, déjeuner à Montignac, visite de Lascaux II, le Musée du Thot

MARDI 12 PERIGUEUX
Visite guidée de la ville et déjeuner, visite de l'abbaye de Chancelade.

MERCREDI 13 Matinée libre
Repas gastronomique au village vacances
Grande soirée d'adieu avec groupe folklorique

JEUDI 14 EXCURSION A CHOISIR

VENDREDI 15. PETIT DEJEUNER et RETOUR sur CORPS.

VOYAGE EN ANDALOUSIE

19 - 26 AVRIL 1989

LA MURE, 2 Heures du matin : L'autocar de l'entreprise de transports BRUN est déjà là, en avance sur l'horaire établi, avec les voyageurs de GRENOBLE, ST GEORGES DE COMMIERS...
En raison de la longueur de la 1ére et de la dernière étape (1 200Km) deux chauffeurs seront responsables du car jusqu'à PERPIGNAN et vice versa mais, seul Eric, jeune expert et aimable, nous conduira pendant tout motre séjour en ESPAGNE.
Après le dernier arrêt à CORPS, 50 membres du Club ont pris place dans l'autocar qui prend aussitôt la direction de GAP, SERRES, NYONS, avant d'atteindre l'autoroute.
Nous avons une pensée émue pour les personnes absentes qui participaient à tous les voyages, en particulier "tantine" et "Mme PORCERO

Une fois encore, le beau temps nous a favorisés : pendant 6 Jours, le ciel est resté généralement bleu et la température agréable. Nous avons remarqué une différence avec notre région surtout à SEVILLE, située beaucoup plus à l'Ouest : le jour se lève plus tard que chez nous, et le soleil se couche également plus tard.

Sur les autoroutes, circulent un nombre considérable de grands camions dont beaucoup assurent des transports internationaux. la publicité est réalisée à l'aide de panneaux géants soutenus par une armature métallique, plantés au flanc ou au faîte d'une colline, se détachant sur l'horizon, tels ces mannequins de taureaux présentant une marque de liqueur en lettres rouges qui évoquent le cape des toréres...
De PERPIGNAN à BENIDORM (à 40 Km au Nord d'ALICANTE) la LANGUEDOCIENNE, puis la CATALANE, traversent les plaines du LANGUEDOC et du ROUSSILLON, une mer de vigne jusqu'à la frontiére Espagnole. Au sud-Ouest se dresse une chaîne de montagnes avec un sommet enneigé. Non, ce n'est pas l'Obiou. Il s'agit des Pyrénées-Orientales avec le Canigou (2 784m). Sans trop de difficulté, nous passons la douane au col du Perthus, et nous voilà en Espagne dans la Catalogne, dont la ville principale est Barcelone, grand port de Commerce sur la Méditérranée.
Comme en France, la culture de la vigne et de l'olivier domine parfois associée à des primeurs, graĉe à I'irrigation dans le bassin de l'Ebre.
La côte (Costa Brava ou "Sauvage") attire de nombreux touristes, ainsi que la Costa Dorada, aux belles plages de sable doré, de Barcelone à Carragone. Les montagnes, grises ou brunes, sont arides, parsemées de touffes d'herbe dure.

Le déjeuner à Cambril, près de Cap Salou :

Le "Gran Buffet" mérite qu'on fasse de la publicité :
Peut-on croire qu'il existe un restaurant avec buffet libre offrant plus de 100 plats variés où chaque client se sert à sa guise boisson (vin, eau minérale) à volonté ; où l'on sert, à la fin du repas, café et coupe de champagne ?..
Pour quel prix ? 900 Pesetas (50F) environ, tout compris.

Au sud, la ville de Valencia, se trouve dans une riche plaine irriguée où dominent les orangeraies. Dans d'immenses champs, les orangers offrent leurs fruits mûrs ou verts ou leurs fleurs blanches...

Nous arrivons ensuite sur la Costa Blanca (Côte Blanche) ainsi nommée et appréciée à cause de la luminosité de son ciel ; c'est la région la plus séche de l'Espagne. Bénidorm où nous passons la nuit s'accroît d'année en année de nouveaux gratte-ciel et son animation nocturne exceptionnelle attire une foule de touristes de tous pays. A cause de la proximité de deux immenses plages de sable blanc, Alicante est devenue la capitale touristique de cette région.

Jeudi 20 Avril : Départ pour Elche et sa fameuse palmeraie, unique en Europe par son étendue. Elle conserve une centaine de milliers de palmiers (climat doux et remarquable systéme d'irrigation). Les palmiers femelles permettent la récolte des dattes en hiver ; on utilise les palmes des arbres mâles pour les processions des Rameaux et l'artisanat. En Espagne, la Semaine Sainte est célébrée par de ferventes, solennelles et somptueuses processions.
Murcie s'étale au centre d'une exubérante huerta (plaine irriguée couverte de riches cultures) : immenses champs de citronniers chargés de fruits mûrs ou en pleine floraison, amandiers, grenadiers aux fleurs rouge vif (d'où vient le nom de la ville de Grenade). Voulez-vous faire réduire votre taxe d'habitation ? Imitez les nombreux troglodytes qui vivent dans des maisons creusées dans la roche, souvent surmontées de cheminées et d'antennes de télévision...
A l'Ouest, apparaissent bientôt des montagnes aux sommets encore enneigés : c'est la chaîne Bétique, dans la Sierra Nevada (arêtes en dents de scie) dont le point culminant atteint 3 478m.
Nous avons deux heures de retard. Notre guide nous aura-t-il attendus à Grenade ? Après le passage d'un col de 1390m, nous avons un peu l'impression de descendre du col Bayard et de dominer une ville de Gap décuplée...

Grenade : l'Alhambra et le Généralife :

Patient, notre guide est là, et avec compétence, il nous conduit dans le merveilleux palais mauresque :
Le royaume arabe de Grenade fut le dernier Etat musulman en Espagne jusqu'en 1492 date de la prise de cette ville par les Rois Catholiques, Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille, et qui coïncide avec la découverte de l'Amérique. Les rois arabes ont fait édifier, aux XIIIe et XIVe siècles le palais de l'Alhambra, dont le nom signifie "Château rouge" car il se dresse au sommet d'une colline d'argile rougeâtre. Il est entouré d'une enceinte fortifiée de 2 Km. Charles-Quint conserva ce palais, mais il fit construire au-dessus une autre partie de style Renaissance, symbole de suprématie sur l'islam. Nous sommes émerveillés par cette architecture légère, par la finesse de la décoration des murs et des coupoles par les jardins paradisiaques.
L'intérieur de l'Alhambra se divise en trois zones : l'ancienne citadelle militaire, le Palais Royal au centre, résidence des rois maures, et la partie destinée à recevoir les personnalités de la Cour, les fonctionnaires et les habitants de rang inférieur.
L'étage supérieur était réservé au harem ; les "concubines" des rois pouvaient voir la cour sans être vues : L'entrée principale est la Porte de la Justice, très grand arc en fer à cheval. La façade orientale est artistiquement décorée. Les matériaux utilisés pour la décoration des sables sont généralement le stuc (enduit imitant le marbre) et le bois de cèdre.

Dans les motifs de décoration, on remarque la présence de la nature africaine : lions, myrte (arbuste à feuillage toujours vert) pièces d'eau évoquant les oasis... Parmi les patios (cours intérieures) la Cour des Lions constitué le joyau du palais : 12 Lions soutiennent la fontaine centrale ; la cour est entourée par une galerie reposant sur 128 élégantes colonnes en marbre blanc.

Le Généralife : sur les flancs d'une colline, aux côtes de l'Alhambra. Résidence de plaisance des rois arabes : palais et jardins en terrasses, abondamment fleuris, agrémentés de jets d'eau (aqueduc romain).

- Sur une place publique de la ville, un monument commémore un fait historique d'une importance capitale pour l'Espagne : Christophe Colomb, navigateur gênois, propose à un monarque assez audacieux, la reine Isabelle, de le soutenir dans un projet sensationnel pour cette époque : atteindre les Indes par l'Ouest, à la recherche des épices.
Nous poursuivons ensuite notre voyage vers la Costa Del Sol (Côte du soleil), à travers une interminable oliveraie : même les pentes des collines sont recouvertes d'oliviers, remarquablement alignés, sur un sol parfaitement labouré et desherbé. Vers 22 heures, nous arrivons enfin à Torrémolinos. En raison de l'heure tardive, la direction de l'hôtel nous fait servir seulement un dîner fraoid.

21 Avril : matinée libre pour la découverte de Torrémolinos élégante station balnéaire dressée sur une falaise rocheuse avec les plages très fréquentées, même à Noël.
Par rapport à nos costumes, le décalage horaire des activités nous surprend :
restaurants : déjeuner de 13h à 15h30
Dîner : de 19h30 à 22h
magasins et bureaux ferment de 14h à 17h.
L'après-midi, à Malaga, une visite à une cave s'impose pour la dégustation du célèbre apèritif et l'achat de bouteilles. Seules, quelques familles y cultivent la vigne : il y a un siècle, un insecte, le phylloxéra, a détruit presque tout le vignoble espagnol et français. Nous "escaladons" les trois enceintes de remparts de la forteresse arabe, autrefois reliés par des souterrains, au bras desquels se dresse un théâtre romain.
La cathédrale est de style Renaissance, sauf la façade se style gothique. Elle comprend trois grandes nefs et quinze chapelles ; comme partout en Espagne, le choeur se trouve au centre de l'édifice Il est regrettable que les Rois Catholiques aient fait démolir l'ancienne mosquée pour construire la cathédrale à sa place, ce qui représente une perte au point de vue de l'art. (opinion de notre guide).

22 Avril : Départ pour Fuengirola, Marbella, le long de la côte aux plages enchanteresses. Partout, des maisons blanches, hôtels modernes, demeures luxueuses, habitations modestes de style varié, entassement dans les cités de béton... Et on construit toujours !
Nous empruntons ensuite une route de montagne pour aller visiter Ronda, une des villes les plus anciennes. Selon notre guide, c'est l'une des régions les plus arrosées d'Europe, sous l'influence des vents humides de l'Océan : forêts "pinsapo" sorte de sapin, de chênes-liège, et de parc national protége clôtures le long de la route) où vivent de petites chévres, des moutons, et plus loin, des sangliers et des loups !
Ronda est le berceau de la Tauromachie. Elle vit naître le combat à pied, inaugure par le célèbre matador Romero pour permettre à ceux qui manquaient d'argent pour acheter un cheval (de devenir toréros (toréadors).

A défaut de taureaux, c'est nous qui descendrons dans les arènes... pour suivre les informations du guide et visiter le musée de la tauromachie.

Dimanche 23 Avril : Excursion à Mijas, village à l'artisanat très développé : poterie, tissage, vannerie... Petit sanctuaire dans le rocher où se dresse la statue de la Vierge. Calèches tirées par de malheureux petits ânes...
L'après-midi, départ par le littoral pour Gibraltar, place forte installée sur un rocher caléaire, occupant une position stratégique remarquable, mais territoire britannique ! Aujourd'hui, nous sommes exacts au rendez-vous fixé avec le guide. Hélas ! Longue et vaine attente... C'est dimanche, le ciel est bleu, et notre guide s'est donné congé.
Pour atténuer notre déconvenue, Eric s'évertue à nous faire visiter les quartiers accessibles à notre grand autocar. Nous apercevons nettement, au delà du détroit, les chaînes montagneuses du Rif marocain (à 15 Km). Certains d'entre nous font des emplettes, en particulier du Wisky du bon ! affirment-ils. Mais, de nouveau, il faut subir le contrôle sevère de la douane : tous les passagers descendent du car, passent devant un douanier en lui présentant leur carte d'identité, tandis qu'un autre monte dans le car, ouvre la glacière et... se contente de boire une bouteille de bière offerte par Eric.
Ce soir, notre dîner et logement sont à Séville, à 200Km.
L'autoroute passe par Cadix. Ce nom éveille en nous le souvenir d'un spectacle féérique auquel nous avons assisté l'hiver dernier au théâtre de Grenoble :
"La belle de Cadix a des yeux de velours..." Mais pour varier nos sorties, Eric décide d'emprunter une autre route à travers la campagne. Heureux choix ! Enfin, le charme reposant de la nature, les collines verdoyantes couvertes de prairies où paissent des troupeaux de vaches et des taureaux, des champs d'orge déjà en épis, de betteraves à sucre, de colza et de rares fermes isolées. Séville ayant la fâcheuse réputation d'être un pays où sont commis de nombreux vols, Eric a la prudence d'emmener le car sur un parking gardé !

24 Avril : visite guidée de Séville, port fluvial sur le Guadalquivir métropole active de l'Andalousie, une des plus belles villes espagnoles. Enrichie par l'or et l'argent du Nouveau-Monde, l'Espagne était devenue, au XVIé siècle, l'une des premiéres puissances d'Europe, tout le commerce s'effectuant par le port de Séville.

La cathédrale de Séville : elle est située sur les terrains occupés jadis par la mosquée. Par ses dimensions (116m de long), elle est la troisième d'Europe, après St Pierre de Rome et St Paul de Londres. D'aspect massif, elle est de style gothique où se mêlent quelques influences Renaissance.
A l'intérieur, les gerbes de colonnes massives de ses cinq nefs supportant les grandes arcades semblent élancées à cause de leur exceptionnelle hauteur ; les magnifiques voûtes flamboyantes s'élèvent à 56m. Près de l'une des portes, le tombeau colossal de Christophe Colomb représente sont cercueil porté par quatre rois. Cet intérieur, notamment le Sanctuaire est d'une richesse inouïe. De splendides grilles précédent l'immenses rétable (20m de haut) rutilant d'or, sculpté avec délicatesse. Dans la vaste sacristie sont exposées de nombreuses oeuvres d'art, orfévrerie sacrée, dont l'une, en argent brillant, pèse 300 Kg.

La Tour de Giralda ("Girouette"), haute de 117m, est un ancien minaret (tour d'une mosquée). Son nom est dû à la statue de la Foi, en bronze, qui tourne au gré des vents. Sa hauteur est formée par 20m de fondation, 70m de partie arabé et 28m de partie chrétienne. Le clocher est composé de 25 cloches.

Le quartier de Santa-Cruz : En traversant les Jardins de Murillo, on arrive au quartier de Santa-Cruz dont les rues ancienne Juiverie sont étroites. C'est l'un des quartiers les plus beaux et les plus populaires de Séville, imprégné de l'arôme des fleurs qui l'envahisssent.

L'Alcazar : forteresse arabe, ressemble un peu à L'Alhambra. Après sa reconstruction, elle fut le palais desmonarques chrétiens. L'intérieur est harmonieusement ordonné autour de deux paties : cour des jeunes Filles où se déroulait la vie officielle ; Patio des Poupées, centre de la vie privée des habitants du palais. Salons richement décorés, escaliers somptueux recouverts de lambris artistiques, murs décorés de peintures...
Dans la salle à manger, on admire une précieuse collection de tapis pompeiens. Mais de nombreux tapis qui ornaient les murs ont dû être brûlés par suite de l'effroyable épidémie de peste, très contagieuse, qui a décimé la population de l'Europe au Moyen- Age.
Les magnifiques jardins, remarquablement fleuris, qui entourent l'Alcazar, sont un mélange harmonieux de styles arabe, Renaissance et art moderne.

Le Flamenco : La soirée se passe dans une salle de spectacle où est présenté un flamenco d'une grande qualité artistique avec, en particulier, l'air célébre du "Toréador" dans "Carmen", de Bizet. Le Flamenco est une musique frénétique accompagnée d'un chant guttural (émis par le gosier) qui exprime le chagrin, l'angoisse, l'amour. Paroles, musique et danse sont soutenues par des battements de mains et de castagnettes ou des claquements de talons extraordinairement rythmés. Le flamenco s'accompagne du costume andalou : pour les femmes, robes de teintes vives à multiples volants et châles de soie à longues franges ; costumes ajustés et chapeaux à fond plat pour les hommes. Et, pour notre complète satisfaction, on nous sert gracieusement, sur place et au choix, une boisson fort appréciée.

25 Avril : Réveil à 5 heures du matin, car les deux étapes de retour sotn longues, très longues.. A cause de l'heure matinale, la direction de l'hôtel nous donne, en guise de petit déjeuner, un casse-croûte qui nous consommerons dans un bar, en faisant route vers le port d'Alméria où nous déjeunerons.
Cultures étendues et variées : vignes, oliviers, champs d'orge et d'avoine en épis jaunissants. Nous nous rapprochons de la Sierra Névada, aux sommets poudrés de neige récente.
La grande plaine d'Alméria, protégée des vents du nord par la barrière des Sierras, jouit d'un climat des plus doux de la ibérique ; c'est le domaine des cultures sous serrés couvertes en mtière plastique.
L'après-midi, départ pour Tabernas, mini-Hollywood, où sont tournés les Westerns espagnols : mannequins Seaux-Rouges, chariots,... Une personne de notre groupe, attirée par la potence, s'exerce à jouer le rôle de supplicié.
Arrivée tardive à Bénidorm pour le dîner et le logement.

26 Avril : départ par l'autoroute, en sens inverse de l'aller. A la frontiére, le douanier confiant dans notre loyauté, ne se dérange même pas.

A Perpignan, agréable surprise : la délicate attention des personnes qui dirigent le Club ! Surpassant leur dévouement habituel, elles achètent des victuailles et, avec l'aide de quelques bénévoles, distribuent des casse-croûte dans le car, en raison de la fraîcheur du crépuscule.
Après le changement de chauffeur, pour varier l'itinéraire, nous passons par Valence, Romans, Grenoble et nous arrivons "chez nous" vers 3 heures du matin, après un long périple de 4 500 km.

Pour réduire le coût du voyage, l'entreprise de transports a allongé les étapes. Mais certaines d'entre elles ont été démesurées : l'immobilité trop prolongée fatigue les jambes des personnes âgées. L'arrivée après 22 heures crée un désagrément pour les hôteliers et pour les voyageurs. Cependant, nous avons eu le plaisir de visiter une région bien différente de la nôtre et de contempler des monuments magnifiques. En dépit de quelques inconvénients, nous sommes satisfaits de notre voyage, et nous pouvons affirmer, en chantant :
"J'ai vu toute l'Andalousie..."

Adios, Espana !

R. BLANC-LAPIERRE.

LA REVOLUTION DE 1789 A CORPS

SES CONSEQUENCES PENDANT : L'ANNEE 1792

Depuis 1789, les Corpatus prêtent une oreille attentive,à tous les évènements qui se déroulent en provinces et particulièrement dans la capitale.

Ils voient progresser, leurs revendications, leurs droits, leurs libertés, mais demeurent inquiets sur le devenir de la France et de leur roi.

- Le 15.03.1792 : a lieu la formation d'un ministère Girondin.
- Le 25.04.1792 : Rouget de Lisle compose "La Marseillaise" pour l'armée du Rhin.
- Le 11.07.1792 : La patrie est proclamée en danger.
- Le 10.08.1792 : Le roi est suspendu. Paris doit faire face à une insurrection.
- Le 17.08.1792 : Un tribunal révolutionnaire est institué.
- Le 25.08.1792 : Les droits féodaux sont abolis.
- Les 2/6.09.92 : C'est le massacre de septembre.
- Le 20.09.1792 : C'est la Victoire de Valmy. Le gouvernement de la Convention succéde à celui des Girondins.
- Le 21.09.1792 : La royauté est abolie.
- Le 24.09.1792 : Les Français prennent Chambéry.
- Le 29.09.1792 : Les Français prennent Nice. Pendant cette période d'importantes lois sont promulguées concernant l'église, le clergé, l'état civil et l'enseignement.
- Le 9.02.1792 : Les biens des émigrés sont confisqués.
- Le 3.07.1792 : Ils sont mis en vente.
- Le 12.03.1792 : Le pape Pie VI pour la troisième fois condamne la constitution civile.
- Le 28.04.1792 : Les prêtres qui ont prêté serment à la constitution sont excommuniés. Le port du costume religieux est interdit. Toutes les congrégations en France sont suspendues en même temps pour la première fois la guillotine est utilisée.
- Le 25.04.1792 : Le divorce est établi en France. Le même jour l'état civil est enlevé au clergé.

- Le 12.12.1792 : Le Corps des instituteurs primaires est créé.

Parmi tous ces évènements qui ont chacun leur importance, je crois qu'il est bon de s'arrêter plus longtemps sur l'état civil, car il intéresse chacun de nous et surtout tous ceux qui désirent connaître leurs origines.

Etablir en 1989 son arbre généalogique est devenu à la mode ! C'est une bonne chose puisque connaître ses ancêtres c'est aussi mieux connaître son pays, mieux l'aimer, mieux le servir.

Avant 1792, l'église catholique avait en France le monopole de l'enregistrement des baptêmes, mariages et décès.

Voilà pourquoi, beaucoup de personnes qui font des recherches en généalogie se rendent dans les églises pensant y trouver ce qu'elles souhaitent connaître.

Or par un décret du 20.09.1792, La Législative retirait à l'église catholique ce monopole, et confiait aux officiers municipaux la tenue des registres des naissances, mariages et décès.

Les curés devaient obligatoirement remettre aux mairies, tous les anciens registres qu'ils détenaient. Ces documents ont donc été regroupés dans les mairies et les registres de l'Etat Civil leur font suite sans solution de continuité.

Certains de ces documents ont par la suite été acheminés dans les dépots d'archives départementales.

Pour ce qui concerne Corps, je me suis rendue à la mairie où j'ai eu l'agréable surprise de me voir remettre par Me Perot secrétaire plusieurs ouvrages à couverture cartonnée, rigide, fermés par des attaches constituant les registres paroissiaux.

Ces ouvrages aux feuilles jaunies par le temps auraient besoin d'être reliés.

Le papier est de mauvaise qualité pour la bonne raison qu'à l'époque le papier était une matière onéreuse et précieuse aussi les prêtres l'économisaient.

Ces ouvrages sont difficiles à lire. L'écriture est plus ou moins soignée. Les articles manquent de clarté, sont touffus.

Bien sûr il vaut mieux avoir à notre diposition des registres difficiles à lire, à feuilleter que pas de registres du tout.

Pour aller plus vite dans mes recherches, j'ai préféré consulter les nouveaux documents rénovés par Monsieur Jean Gueydan qui a fait un "vrai travail de romain" en établissant une classification des baptêmes, mariages, décès de 1618 à 1793 parus dans "les registres paroissiaux". Pourquoi ce nom de registres paroissiaux ? parce-que sous l'ancien régime la plus petite division administrative était "la paroisse".

C'est Saint Eldrade le fondateur de la paroisse de Corps. Saint Pierre en est le premier patron, SaintRRoch le deuxième.

Chacun de ces saints figure sur un des beaux vitraux qui ornent notre église, de style roman au clocher gothique plusieurs fois incendiée, toujours reconstruite ; dernièrement ayant encore subi la tempête du 8 février 1984, symbole de la religion catholique et de la chrétienneté, lieu de rassemblement de ses paroissiens et de protection.

Nous pouvons dire sans chauvinisme que notre église est très belle ! La paroisse de Corps est donc une des plus anciennes de la région. D'année en année elle prit une grande importance et s'enrichit grâce à l'arrivée des Pères de la Salette à Saint Joseph des frères rue de La Côte, des soeurs à l'ancienne gendarmerie. Tous contribuèrent à son développement ainsi que les prêtres, qui en avaient la charge, et aussi par le dévouement et l'apport de ses membres bienfaiteurs. Ce sont les familles Gueydan, Dumas, Gournier, Pellissier, Aglot, Bosc, Bois, Gonsolin, Pellegrin... et bien d'autres encore.

Les guerres de religion l'ont appauvrie et désservie. La venue du Dauphin dans ses murs, plus tard les pères de la Salette dont certains sont devenus missionnaires en Afrique à Madagascar ont agrandi son rayonnement en Europe et bien au-delà en faisant connaître l'apparition de notre Dame de la Salette. Peu de touristes, de pélerins passent à Corps sans visiter son église.

Les habitants de Corps dépendaient obligatoirement de la paroisse de leur résidence.

Si la vie les éloignait de leur village, pour leur mariage les bans devaient être publiés dans leur paroisse d'origine même s'ils n'y résidaient plus depuis longtemps. Les registres paroissiaux ont été tenus pour enregistrer les bénéfices eccclésiastiques (charges spirituelles dotées d'un revenu accordées à des prêtres par l'église).Les convoitises qu'ils suscitaient,les désordres qui découlaient de ces convoitises (comme l'attribution des bénéfices à des enfants) ont fait au début du 16°siècle ressentir la nécessité de mettre de l'ordre dans ces attributions.

Ces registres paroissiaux en abrégé (R.P) vont évoluer et se perfectionner au cours des siècles . D'abord réduits à leur plus simple expression les actes qui figurent sur ces registres vont évoluer vers plus de détails et de précision, et cela toujours à des fins purement religieuses.

1 - La langue française obligatoirement remplace le latin pour tous les actes judiciaires et notariaux (décision très importante pour tous ceux qui savaient lire) car le nombre d'illétrés était important.

2 - Le Roi François ler par une ordonnance promulguée à villers-Cotterets en Août 1539 imposa à la hiérarchie religieuse de tenir désormais des registres des baptêmes tant de garçons que de filles et cela pour pouvoir éventuellement établir l'âge d'un candidat à un bénéfice et son appartenance à la religion catholique et qu'il soit majeur.

Les plus anciens documents sont exclusivement des registres de baptêmes. Plus tard la hiérarchie catholique devait enregistrer sur des registres le décès de titulaires de bénéfices . Ces documents sont rares.

Les actes qui y figurent sont succints. Le nom de la mère au tout début ne figure jamais. Plus tard, son prénom figurera . C'est au milieu du 17è siècle qu'on voit apparaître le nom patronymique des mères.

3 - En 1576, une ordonnance de Henri III imposera aux curés la notation d'actes de mariage et de décès.

Il a fallu 40 ans pour qu'existent ces trois actes si chers aux généalogistes.

C'est pour réglementer les mariages que cette mesure fut prise, car jusqu'ici il n'existait pour toute preuve de mariage que le témoignage des personnes qui y assistaient.

Il fallait également éviter les mariages clandestins de mineurs sans l'autorisation des parents.

4 - Après le concile de trente : Sur l'acte de baptême qui indiquait la date du baptême, le prénom de l'enfant, et le nom du père, figurent le prénom de la mère, le nom des parrains. Plus tard, apparaît le nom de famille des femmes sur les actes de baptême. Les actes de mariage deviennent aussi plus détaillés.

5 - En 1667 Louis XIV par l'ordonnance de Saint Germain en Laye, stipule que les actes de baptêmes devront désormais être signés par le père, s'il est présent, et par les parrains et marraines ; les actes de mariages par les époux, les parents et les témoins ; les actes de décès par deux parents ou deux témoins.

La même ordonnance imposait une autre mesure : les registres devaient être tenus en double exemplaires. L'un de ces exemplaires devait être déposé en fin d'année au baillage dont relève la paroisse.

6 - En 1736 Louis XV par sa déclaration royale exigeait que les deux exemplaires cités plus haut devaient être signés par les parents et témoins, par les époux pour les actes de mariage. Pour les actes de mariage, le consentement des pères et mères, des conjoints serait consigné.

Quatre témoins sachant signer devaient assister à la cérémonie du mariage. Les liens de parenté entre témoins et mariés, s'ils existaient seraient indiqués ainsi que le degré de cette parenté.

Ainsi les actes contenus dans les registres paroissiaux sont devenus de plus en plus précis.

7 - C'est au milieu du XVIIIe siècle que les curés commencèrent à indiquer les métiers des personnes citées dans les actes.

8 - Au XIXe siècle et même au début du XXe siècle, le lieu d'origine des parents n'est pas toujours systématiquement indiqué sur l'acte de naissance d'un enfant.

Pour de plus amples détails, il est bon de faire appel à la mémoire familiale, aux listes électorales, aux archives militaires, aux registres religieux, aux minutes notariales, et de ne jamais perdre patience quand on fait des recherches.

Voici à titre d'indication trois actes que j'ai relevés au cours de mes recherches :

Baptême 1792

2 Janvier : Jeanne Marie Oddos fa (fille de Pierre) X marié à Magdeleine..?

Mariage 1792

17 Avril : Jean Bois fs (fils de Pierre) X marié à Madeleine Barbe habitant C (Corps).
X Claire Pellissier (ℊ) fa Ambroise X Jeanne Achard hab C dispensé 3e degré de consanguinité par l'ordinaire et des 2e et 3e bans.
T (témoins) : Sr (sieur) Pierre Bois GP (grand-père) h (homme) Pierre Bois frère (h) Jean Pellissier (f), Sr Pierre Monier habitant C

Décès 1789 Protestants

(L'acte qui suit est dans le registre catholique)

31 mars : Charles Gautier hab le ruisseau C +30 63 ans.
T : Jean Gautier fs Pierre Lagier beau-fs hab La Croix de La Pigne, Jacques Espié commissaire nommé à cet effet par Sr Chatelain C.
S : Jean Gautier, Pierre Lagier, Jacques Espié. Blanc (curé) qui a pris acte de la présente déclaration.

A cette époque, les protestants n'avaient pas le droit d'être enterrés dans le cimetière catholique.

Le cimetière des protestants était à l'entrée du cimetière actuel à droite et séparé de celui des catholiques par une murette.

Et maintenant, voici les évènements qui se sont déroulés à Corps au cours de l'année 1792.

Le 25 mars 1792,le logis Neuf (démoli), emplacement occupé aujourd'hui par la nouvelle brigade, appartenant au sieur Imbert des Granges ayant été incendié, le sieur Desgranges est autorisé à couper dans la forêt communale les bois qui lui seront nécessaires. Les limites entre les communes de Corps et les Côtes sont fixées à l'aide de M. Guillot notaire à la Mure.

Le 16 mai 1792, l'ancien évêque de Grenoble écrit de Chambéry une lettre qualifiée d'incendiaire. Le conseil s'élève avec vigueur contre les termes de cette lettre.

Le 14 juillet 1792, plantation en grande cérémonie de l'arbre de la liberté sur la place de la Halle. Le maire prononce le serment exigé par la loi.

En Août, la patrie déclarée en danger, un officier municipal et un notable se tiennent en permanence à la mairie.

Le 1er octobre 1792, le Conseil assure qu'il n'existe aucun émigré dans la commune. La petite monnaie manquant, le Conseil demande l'autorisation de faire fabriquer des billets de confiance de 5 sols et 2 sols. Le citoyen Dumas, maire et Aglot, officier municipal signent les billets.

Le 18 novembre 1792, les fonctionnaires prêtent le serment exigé, la place des Aires (actuellement le boulodrome) prend le nom de Champ de l'Egalité.

Les registres de l'église sont transportés à la mairie et enfermés dans un coffre pris dans l'église paroissiale.

à suivre

J. ARBOUET

Information de la C.A.P.E.B, transmise par Denis ROUX.

PRIX DE REGLEMENT DE MAIN - D'OEUVRE

Pour chaque franc versé à mon ouvrier, je suis conduit à en demander plus de 3 à mon client

Lorsque les artisans du Bâtiment dénoncent la lourdeur excessive des charges, ils savent de quoi ils parlent ! Le salaire que leur ouvrier gagne, ils doivent le multiplier par plus de trois pour établir leur facture au client. Il n'est pas difficile, dans ces conditions, de trouver une explication au raz-de-marée du travail noir, malgré les risques énormes qu'il fait courir à celui qui le pratique comme à celui qui l'utilise.

Nous avons établi le décompte chiffré exact des charges et des frais s'appliquant à 1 F de salaire d'un ouvrier maçon et ajouté comme exemples quelques cas de bénéfice normal d'entreprise.

Entre le bulletin de paie et la facture, 1 doit être souvent multiplié par plus de 3.

BASE DE SALAIRE DE L'OUVRIER — **1,00 F**

INCIDENCE DES CHARGES SUR SALAIRE

- *Sécurité Sociale : 38,430 % (après abattement professionnel de 10 %)*

- Maladie	11,340 %	0,384 F
- Vieillesse	7,380 %	
- Accident du travail (maçon)	11,520 %	
- Allocations familiales	8,100 %	
- Cotisation logement (F.N.A.L jusqu'à 9 salariés)	0,090 %	

- *Caisse congés payés : 22,710 %*

- Congés payés et primes vacances (Caisse de Paris)	19,500 %	0,227 F
- Chômage-intempéries (gros œuvre)	2,800 %	
- Prévention	0,110 %	
- Apprentissage C.C.C.A.	0,300 %	

- *Retraite complémentaire : 6,237 % (après abattement professionnel de 10 %)*

- Retraite C.N.R.O.	3,087 %	0,062 F
- Prévoyance C.N.P.O.	1,440 %	
- Arrêts de travail maladie-accidents	1,710 %	

- *Charges diverses : 12,748 %*

- Chômage A.S.S.E.D.I.C. (abattement 10 %)	3,987 %	0,127 F
- Médecine du travail (taux paris)	0,600 %	
- Taxe d'apprentissage + compl. (abattement 10 %)	0,459 %	
- Jours fériés	6,450 %	
- Assurance licenciement (S.A.F.-B.T.P.;taux de base)	1,000 %	
- Fonds National de Garantie des Salaires (abattement 10 %)	0,252 %	

+ 0,80 F

- DEBOURSE GLOBAL DE MAIN -D'OEUVRE ..... **1,80 F**

AUTRES CHARGES

% à établir à l'aide des éléments tirés de la comptabilité de l'entreprise

- *Frais d'exploitation*

A titre d'exemple, sur la base de 32,5 % environ (moyenne entre 30 % et 35 %) des déboursés de main-d'œuvre.
Une autre répartition des charges de l'entreprise, comme il est parfois proposé, plus importante sur la main-d'œuvre que sur les fournitures et produits incorporés aux prestations et travaux, ferait apparaître une charge plus élevée encore sur les déboursés de main-d'œuvre.

+ 0,59 F

- PRIX DE REVIENT DE MAIN - D'OEUVRE ..... **2,39 F**

- *Bénéfice et aléas*

A partir de quelques cas en % du prix de revient de M.O.

	(0 %)	(5 %)	(10 %)	(15 %)	(...)
	+ 0,00 F	+ 0,12 F	0,24 F	+ 0,36 F	
PRIX DE VENTE HORS TAXE	2,39 F	2,51 F	2,63 F	2,75 F	
TAXE					
• *T.V.A.* (18,6 % du H.T.)	+ 0,44 F	+ 0,47 F	+ 0,49 F	+ 0,51 F	
FACTURATION T.T.C.	2,83 F	2,98 F	3,12 F	3,26 F	

CAPEB Janvier 1988

Imprimerie de LA HAYE-MUREAUX
Le 1er de Février
Directeur Gérant

ASSEMBLEE GENERALE DU 15 AVRIL 1989

L'Assemblée Générale de l'A.D.M.R du Canton de CORPS s'est tenu à CORPS le Samedi 15 Avril 1989, en présence de Mme Sylvette RIGLET, Maire de QUET-EN-BEAUMONT Mr Aimé MEILLANT REY, Maire de ST LAURENT-EN-BEAUMONT Mr BARET, Maire de ST MICHEL-EN-BEAUMONT Mme DOURNON adjointe des COTES DE CORPS, Mme QUILICHINI Conseillère Municipale de PELLAFOL, Mlle BOUFFARD et Mr ADRIEN, Conseillers Municipaux de la SALLE-EN-BEAUMONT et Mr Denis PONCET coordonnateur gérontologique.
Excusés : Dr G. CARDIN, Maire de CORPS, Conseiller Général Mme FESSIA, Maire de STE LUCE, Mr ABERT, Maire D'AMBEL Mr Yvan DAVID, Directeur de la Fédération A.D.M.R, Mme Monique ROYER et Mme Yvette SCHALLER, membres du Conseil d'administration de l'Association A.D.M.R. Mme Gisèle ROUX Présidente, ouvre la séance accueille, les participants et dresse le bilan moral de l'année 1988. L'évolution du service est en augmentation (de 266h, soit 5,6 %) avec en complémentarité les interventions : Rural Service et Tierce-personnes. Le total des heures effectuées s'élève : à 4270h dont : 2572 heures d'aide aux personnes agées
375 heures d'aide aux familles
306 heures effectuées par Rural Service
1017 heures effectuées par Tierce-personnes.
dont 8 communes : AMBEL, CORPS, PELLAFOL, QUET-EN-BEAUMONT, LA SALETTE, LA SALLE-EN-BEAUMONT, ST LAURENT EN BEAUMONT, ST MICHEL EN BEAUMONT, avec des participations horaires variant, en fonction des ressources de 4,50F à 45F et sans prise en charge 60F maximum.
En plus de leur travail efficace, les 9 aides ménagéres :

Mme Nicole GIROUD
Mme Nicole AUBAUD
Mme Anne-Marie FAIDHERBE
Mme Colette CHIABERTO
Mlle Brigitte CHIABERTO
Mme Jacqueline TROUSSIER
Mme Ginette BARBE
Mme Ghislaine MILESI
Mme Ginette LACOSTE
ont apporté présence et réconfort, dans : 5 Familles et auprés de 17 personnes agées.
Ce service trés apprécié dans tout le Canton est indispensable au maintien à domicile, mais impose de longues heures de travail et de déplacement à toute l'équipe de bénévoles. Il est renforcé depuis Janvier par la mise en place de télé-Alarme et le sera bientôt par le Service de Soins Infirmiers à domicile : CORPS, BEAUMONT, VALBONNAIS.

Le bilan Financier est présenté par Mme Marie-Louise PELLISSIER.
Le compte d'exploitation s'équilibre à 224 021,06F et laisse apparaître un excédent de 26 730F grâce aux différentes subventions départementale Cantonale et Communales :

Conseil Général :	5 033,12F
S.I.V.O.M :	2 740,00F
AMBEL :	200,00F
CORPS :	500,00F
QUET en BEAUMONT:	200,00F
ST LAURENT EN BT:	500,00F
ST LUCE :	200,00F
LA SALLE EN BT :	800,00F
ST MICHEL EN BT :	120,00F
	10 293,12F

et aux réalisations locales : Bal : 820,00F
Loto : 4 448,25F

5 268,25F

Achat effectué en 1988 :
1 Machine à calculer avec imprimante; pour 1989 Le Conseil d'administration décide l'ouverture d'un compte au Crédit Agricole , pour les réalisations locales.

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale a tiré au sort les 5 membres a renouveler :
Collége Bénévoles : Mme Madeleine ROCHAS, Madeleine ABERT, Juliette SAVIGNON, Colette BONDARNAUD.
Collége Salariés : Mme Colette CHIABERTO.
Ont été rélues : Mme Madeleine ABERT, Colette BONDARNAUD, Sylvette RIGLET, Juliette SAVIGNON, Colette CHIABERTO, élection du Bureau.
Suite à la démission de la secrétaire : Colette BONDARNAUD le bureau est composé de :
Présidente : Mme Gisèle ROUX
Vice Présidente déléguée : Mme Juliette SAVIGNON
Vice présidente : Mme Thérése BOREL
Trésoriére : Mme Marie Louise PELLISSIER
Trésoriére Adjointe : Mlle Denise GARNAUD
Secrétaire : Mme Monique ROYER
Secrétaire Adjointe : Mme Madeleine ABERT
Responsable Travail : Mme Rose-Aimée MOUSSIER

- Le prix des cartes d'adhérents pour 1990 est fixé à 20,00F.

- Le Loto annuel aura lieu à LA SALLE EN BEAUMONT le Dimanche 10 Décembre.

- l'Association décide de prendre en charge la différence de prix des heures de concertation, afin que les aide ménagéres reçoivent le même prix horaire.

Aprés diverses questions, la présidente remercie tous les membres de l'Association et les participants de leur présente à cette assemblée générale suivie de la projection d'un film sur le Service de Soins Infirmiers à domicile et avant de se séparer l'Association offre le verre de l'amitié.

LE XXème SIECLE

Durant la première guerre mondiale, les troupes alpines s'illustrèrent, les allemands surnommantles chasseurs alpins "Les Diables Bleus".

Dans le Dauphiné les entreprises tournent à plein régime. A PONT-DE-CLAIX, on installe une usine de chlore liquide pour la fabrication des gaz asphyxiants, et lors de la reconversion en 1918, un site d'industrie chimique sera créé.

A GRENOBLE, dans la chaudronnerie JOYA, le Directeur technique Emile ROMANET (1873-1962), à l'occasion de la demande du gouvernement pour une participation à l'effort financier, propose de verser aux employés une somme supplémentaire proportionnelle au nombre d'enfants. Régis JOYA accepte,et le patron des patrons, Aimé BOUCHAYER veut imposer cette idée aux autres patrons, très réticents, créant une caisse de compensation alimentée par tous dès 1918. Ce n'est que le 11 Mars 1932 que l'ensemble du territoire français en bénéficie.

En 1920 deux amis grenoblois Gaston GERIN et Paul Louis MERLIN crée une petite entreprise de matériel électrique, MERLIN-GERIN.

Le département est gagné par les idées socialistes. Ainsi le socialiste Paul MISTRAL (1872-1932) est élu maire de 1919 à 1932, et en 1924 les listes communes présentées par le Cartel de Gauche raflent tous les sièges dans les trois départements du Dauphiné.

En 34 TROTSKI réside à LA TRONCHE puis à DOMENE avant de fuir au MEXIQUE.

Aux législatives de 1936, 11 des 15 sièges sont enlevés par la gauche, dont 8 aux socialistes.

En réaction, les catholiques développent l'Action Catholique et créent le P.S.F. sous l'impulsion du chanoine Emile GUERRY (1891-1969), futur archevêque de CAMBRAI, et avec l'aide du professeur de CHAMBERY Henri PETIOT (1901-1965), qui deviendra célèbre sous le pseudonyme de Daniel ROPS.

Paul CLAUDEL (1868-1955) réside en son château de BRANGUES près de MORESTEL où il est entérré, et le philosophe Dauphinois Emmanuel MOUNNIER (1905-1950) se rend célèbre par ses activités de résistant, écrivain de la Montagne et socialiste.

/...

En 1940 l'Allemagne attaque. L'Armée des Alpes bloque les italiens lorsqu'ils passent à l'offensive le 11 Juin. Les Allemands arrivent à VOREPPE le 22 où le Général CARTIER et 3.000 hommes résistent désespéremment jusqu'à la signature de l'armistice le 25 Juin. Lorsque PETAIN arrive au pouvoir le maire de GRENOBLE Léon MARTIN (1863-1967) s'y oppose, mais il est applaudi par la population qui y voit une remise en cause du pouvoir socialiste et l'avènement du P.S.F. dont l'influence a grandi. Les organismes conseillés par VICHY connaissent un vif succès et se développent en nombre à GRENOBLE.

Mais à URIAGE, l'officier de SEGONZAC (1906-1968) anime une école d'officiers, et ses enseignements s'inspirent des philosophies de MOUNIER, PEGUY et BADEN POWELL. Aussi elle devient un véritable foyer de résistants et LAVAL la fera fermer.

Le 8 Septembre 1943 les Allemands remontent à GRENOBLE et font prisonniers les Italiens alors en garnison dans la ville. Les résistants regroupés autour du Docteur Gaston VALOIS (1888-1943) sont pourchassés sans pitié. Le 11 Novembre, une manifestation patriotique est sévèrement réprimée et 600 hommes sont déportés. Le 13 Novembre un résistant isolé fait exploser le dépôt de munitions du polygone. La Gestapo arrête les principaux chefs de la résistance, dont le docteur VALOIS qui se suicide après avoir été torturé, tandis que René GOSSE, Doyen de la faculté de Sciences, Jean PERROT et Jean PAIN sont fusillés sur place. Au début de 1944, le Commandant de REYNIES, responsable de l'organisation de résistance de l'armée disparaît.

Le 21 Juillet 1944, les Allemands attaquent le plateau du Vercors, où plus de 2000 résistants se sont organisés. En 2 jours les défenses sont percées, fermes et villages sont incendiés et plus de 850 personnes dont un tiers de civils seront fusillés.

Cependant les résistants du Vercors dont le Lieutenant Etienne POITEAU, Alias Capitaine STEPHANE ainsi que ceux d'autres massifs contribuèrent à rendre inaccessible le massif alpin, où les Allemands s'aventurèrent rarement. Aussi, selon les conseils du futur général Henri ZELLER (1896-1971) les troupes alliées débarquées en Provence, empruntèrent en Août l'ancienne route Napoléon plutôt que le sillon Rhodanien, libérant GAP le 20 et GRENOBLE le 21, avec le concours des résistants, avec près de trois mois d'avance.

Fin de l'Histoire du DAUPHINÉ -
texte transmis par Hervé FERRIERE.

Dans le prochain Numéro, début de :
GEOGRAPHIE du Département de l'ISÈRE.

Au chau du Touvet par Grenoble le 18 juin 1757.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 14 de ce mois
sur les craintes où est le bourg de Corps de quelque
incursion de la part des contrebandiers ou autres bandits
qui se sont répandus dans cette province, à l'effet de
quoi vous demanderiez qu'il y fut placé quelques troupes
pour veiller à la sûreté, comme il ne m'est pas possible
dans le moment présent
d'y en envoyer n'y en ayant pas assez dans la province
pour en mettre partout où il serait nécessaire là où l'on
en demande, il faut que le bourg de Corps comme bien
d'autres se garde lui-même et je joins ici l'ordre
nécessaire à cet effet, mais par la confiance que j'ai
en vous je m'en rapporte à votre prudence pour ne faire
monter la garde qui est indiquée par mon ordre que
lorsque vous la jugerez indispensable et pour donner avis aux
commandants des troupes qui sont à Lamure et ..... de l'apparition de ces bandits
dans nos cantons ..... que vous ne devez pas me laisser ignorer.
Je suis Monsieur très parfaitement votre très humble
et très obéissant serviteur.

Le Cte de Marcieu

Mr Gournier chatelain le subdélégué à Corps

traduction de l'original d'une lettre, datée du 18 juin 1757,
envoyée par le Comte de MARCIEU, à Mr GOURNIER,
Chatelain subdelégué.

Au Chateau du Touvet par Grenoble le 18. Juin 17[illegible]

J'ay receu, Monsieur, votre lettre du 14. de ce mois sur les craintes ou est le bourg de Corps de quelque invasion de la part des contrebandiers ou autres bandits qui se sont répandus dans cette province, a l'effet de quoy vous demanderiés qu'il y fut placé quelques troupes pour veiller a sa sureté; Comme il ne m'est pas possible dans le moment présent d'y en envoyer n'y en ayant pas assés dans la province pour en mettre partout ou il seroit necessaire et ou l'on les demande, il faut que le bourg de Corps comme bien d'autres se garde luy meme et je joins icy l'ordre nécessaire a cet effet, mais par la confiance que j'ay en vous je m'en raporte a votre prudence pour ne faire monter la garde qui est prescrite par mon ordre que, lorsque vous la jugerés indispensable, et pour donner advis aux commandants des troupes qui sont a portée, et aussi de l'apparition de ces bandits dans vos cantons, afin que vous [illegible] par [illegible].
Je suis Monsieur tres parfaitement, votre tres humble et tres obeissant serviteur

Le Cte de Marcieu

Mr Gournier chatelain et subdelegué a Corps

DESSERTS LÉGERS

Crème glacée aux myrtilles

8 personnes
Préparation : 20 mn
Réfrigération : 2 à 3 h

1 kg de myrtilles surgelées, 250 g de sucre en poudre, 6 jaunes d'œufs, 150 g de crème fraîche.

Ecrasez les myrtilles et recueillez le jus (ou passez-les à la centrifugeuse). A ce jus, ajoutez le sucre et les jaunes d'œufs, faites cuire le tout sur feu doux en remuant comme pour une crème anglaise et en évitant l'ébullition. Lorsque la crème a épaissi, retirez-la du feu et laissez refroidir. Incorporez alors la crème fraîche et faites prendre en sorbetière.

• Vous pouvez remplacer la crème par du yaourt.

Pommes à la vapeur

4 personnes
Préparation : 10 mn
Cuisson : 8 mn

4 pommes, 8 clous de girofle, 2 yaourts, 250 g de framboises fraîches ou surgelées, sucre en poudre à volonté.

Pelez les pommes, piquez-les de clous de girofle, placez-les dans le panier perforé de l'autocuiseur. Versez deux verres d'eau dans le fond et faites cuire sous pression pendant 8 mn. D'autre part, passez les yaourts au mixer avec les framboises et du sucre à volonté. Servez les pommes tièdes, nappées de cette crème froide.

Salade de fruits exotiques

4 personnes
Préparation : 10 mn
Repos : 1 h

400 g de fraises, 1 mangue, 1 boîte d'ananas en tranches, 1 citron vert, 2 à 3 c à soupe de sucre. Quelques feuilles de menthe.

Nettoyez les fraises. Pelez la mangue, coupez la chair en petits dés après avoir retiré le noyau. Coupez les tranches d'ananas en petits morceaux. Mélangez tous ces fruits dans un saladier, arrosez de jus de citron, saupoudrez de sucre. Ajoutez quelques feuilles de menthe. Laissez macérer au frais pendant 1 h.

Mousse aux fraises

4 personnes
Préparation : 10 mn
Réfrigération : 2 h

300 g de fraises, 3 pots de yaourt, 100 g de sucre en poudre, 1/2 citron.

Nettoyez les fraises, passez-les au mixer avec les yaourts, le sucre et le jus de citron. Répartissez la préparation dans des coupes et mettez au freezer pendant 2 h.

Fromage blanc à la sauce orange

4 personnes
Préparation : 10 mn
Cuisson : 30 mn

400 g de fromage blanc (type cottage cheese). SAUCE : 250 g d'abricots secs, 4 oranges, 75 g de sucre. Quelques fraises pour garnir.

Commencez par faire la sauce : faites tremper les abricots secs à l'eau pendant quelques heures. Faites-les cuire ensuite 30 mn dans leur eau de trempage ou faites-les cuire sous pression pendant 8 mn, c'est beaucoup plus rapide. Egouttez-les et passez-les au mixer. Mélangez la purée obtenue au jus des oranges et au sucre. Mettez au frais. Au moment de servir, dressez sur des assiettes individuelles une cuillerée de fromage blanc, quelques cuillerées de sauce à l'orange et quelques fraises.

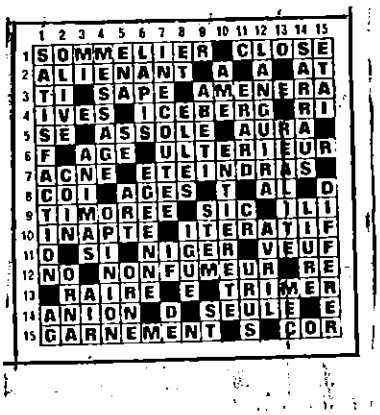

Fruits au sabayon

Préparation et cuisson : 10 mn.

CRÈME : 4 jaunes d'œufs, 100 g de sucre, 1 c à soupe de jus de citron, 2 dl de vin blanc doux. 4 demi-pêches au sirop, 2 douzaines de fraises. Feuilles de menthe à volonté.

Mettez les jaunes d'œufs dans une casserole avec le sucre, fouettez énergiquement au fouet à sauce, placez la casserole au bain-marie et continuez à fouetter en ajoutant le jus de citron et le vin. Retirez du feu quand la crème a doublé de volume. Répartissez-la dans 4 assiettes creuses ou dans 4 coupes individuelles et laissez refroidir. Garnissez de demi-pêches égouttées, de fraises et de feuilles de menthe. Servez frais. Vous pouvez également servir ce dessert chaud en passant les assiettes garnies (supportant la chaleur) quelques secondes sous le gril.

Petits flans au fromage blanc

6 personnes
Préparation : 15 mn
Cuisson : 20 mn

100 g de fromage blanc, 50 g de crème fraîche, 50 g de sucre en poudre, 5 œufs, beurre pour les moules. COULIS : 500 g de fraises, 200 g de sucre, un petit verre de kirsch (facultatif).

Battez le fromage blanc avec la crème fraîche et le sucre en mélange mousseux. Ajoutez les œufs un par un en fouettant bien chaque fois pour les incorporer. Beurrez légèrement 6 petits moules à darioles ou 6 ramequins. Répartissez-y la préparation aux œufs en remplissant les moules aux 3/4 de leur hauteur. Faites cuire 20 mn environ à four chaud et au bain-marie. Laissez tiédir avant de démouler. D'autre part, passez les fraises nettoyées au mixer avec le sucre, parfumez à volonté avec le kirsch. Nappez les petits flans refroidis avec ce confit. Servez frais en décorant à volonté de fraises ou de framboises.

Vlaams-Nederlandse Communicatie
Organisatie (VNCO)
Antwerpsestraat 454
B-2650 Boom

Tel. 017/54.56.70

Boom, le 24 APR. 1989

Messieurs,

Je suis le président de la Vlaams-Nederlandse Communicatie Organisatie, une organisation culturelle et pédagogique, qui collabore depuis longtemps avec les écoles et universités belges et néerlandais. Nous recevons chaque jour une dizaine de lettres de jeunes Flamands et Hollandais, qui nous prient de les mettre en contact avec des correspondants francophones.

C'est pourquoi je vous saurais gré de bien vouloir distribuer cette lettre à quelques écoles secondaires et aux journaux de votre ville. Ainsi vos étudiants, intéressés à entamer une correspondance amicale avec des jeunes Flamands ou Hollandais (de 10 à 26 ans), peuvent nous écrire. La correspondance peut se faire en français, anglais, allemand ou néerlandais. Il suffit que le candidat nous communique ses nom, prénom, âge, adresse et hobbies. Nous le prions de joindre à sa demande une enveloppe déjà adressée à lui-même, affranchie d'un timbre-poste français ou belge. Voici notre adresse :
V.N.C.O., Antwerpsestraat 454, B-2650 Boom, Belgique.

Nous espérons ainsi "alimenter" l'idée d'une Europe unie en créant la possibilité pour les jeunes d'un pays de la C.E.E. de correspondre avec des amis d'un autre pays-membre.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part et de plusieurs lettres de jeunes filles et garçons de votre ville, je vous prie d'agréer, messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Geert De Maerschalck

De Maerschalck

Les personnes interessées feront parvenir leur courrier directement à l'adresse ci-dessus.

V.N.C.O.-Nederland
Postbus 227
NL-4560 AE Hulst
Zeeuws-Vlaanderen
Nederland/Netherlands

V.N.C.O.-Schweiz
Postfach 1
CH-8897 Tannenheim
Sankt-Gallen
Schweiz/Switzerland

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
38970 CORPS

- ASSEMBLEE GENERALE 1988 -

ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Activité 1989

1/ RAPPORT D'ACTIVITE

Durant l'année 1988, nous avons compté :

- 205 ABONNES, qui se composent : _ 49 CARTES ADULTES,
  - 144 CARTES ENFANTS, FAMILLES NOMBREUSES, ET 3 EME AGE.
  - 12 CARTES JEUNES (ADLA)
- 11 452 PRETS DE LIVRES :
  - 7604 BANDES DESSINEES,
  - 3848 ROMANS, POLICIERS, LIVRES ENFANTS.
- ACTIVITE CASSETTES : 390 LOCATIONS
- ACHAT DE LIVRES ET DE CASSETTES :
  - 111 LIVRES ACHETES
  - 112 BANDES DESSINEES
  - 67 LIVRES ENFANTS
  - 14 CASSETTES
  - 17 LIVRES (équivalent ouvrages)

TOTAL : 321 ACHATS.

- ABONNEMENTS :

"LE NOUVEL OBSERVATEUR" , "CA M'INTERESSE" et "GEO" sont mis à la disposition des lecteurs. L'abonnement à "OKAPI" a été arrêté, il sera remplacé par un autre abonnement pour enfant.

Ces revues peuvent être consultées sur place ou empruntées pour une période d'une semaine.

- SUBVENTION :

L'Assemblée Générale remercie le Conseil Général pour la subvention de 10 435,00 Francs perçue en 1988.

Nous renouvelons, pour l'année 1989, la même demande d'aide du Département afin de permettre la poursuite des activités qui ont pu être mises en place.

- EXPOSITION :

Durant l'été nous avons accueilli l'exposition de Monsieur VINCENT, peintre, qui a été vivement appréciée par les habitants et les touristes.

2/ RAPPORT FINANCIER

Quitus est donné à la gestion : ANNEXE I.

Le projet du Budget est approuvé : ANNEXE II.

3/ PROJET 1989

- MONTANT DES COTISATIONS :

Tarif pour la carte annuelle soit :

TARIF ADULTE	: 40 FRANCS
TARIF RETRAITE	: 30 FRANCS
TARIF ENFANT ET FAMILLE NOMBREUSE	: 25 FRANCS

La location par livre ou par cassette est la suivante :

- 3 Francs la bande dessinée
  le livre enfant
  la bibliothèque rose ou verte
- 5 Francs le roman, le policier, la science-fiction
- 5 Francs la cassette

Pour les amendes :

- 1 Franc pour la bande dessinée, le livre enfant et la bibliothèque rose ou verte
- 2 Francs pour le roman, le policier, la science-fiction.

Ceci par semaine supplémentaire de retard.

Durée du prêt : 3 semaines
Prolongation 1 semaine supplémentaire gratuite en avertissant la bibliothécaire.

A NOTER : Pour l'enregistrement d'une cassette il sera demandé la somme de 10 Francs.

- HORAIRES :

Ouvertures au public : JEUDI : 10 H à 12 H.
SAMEDI : 14 H à 16 H.
Suite au grand succès de l'année passée, la bibliothèque sera ouverte du 14 Juillet au 15 Août le mardi en soirée de 20 H à 21 H.

- ACTIVITES SCOLAIRES :

Une fois par semaine les institutrices accompagnent les enfants pour emprunter des livres à la bibliothèque afin de les lire à l'école.
En aucun cas les livres empruntés dans le cadre de l'école ne doivent sortir de la classe.

- REMERCIEMENTS :

Nous remercions Madame BALMET, la famille MARTINELLI et Monsieur GONSOLIN pour leur aide bénévole et précieuse assurant le bon fonctionnnement de la bibliothèque.

- DONS :
Nous remercions également toutes les personnes qui effectuent des dons de livres et en argent à la bibliothèque.

- ACHATS DES LIVRES :

Un cahier de voeux est mis à la disposition des lecteurs. Les responsables souhaitent satisfaire au maximum la demande des abonnés.

- AHATS DES CASSETTES :

Il est prévu de racheter quelques cassettes de musique classique.

Rapport financier 1988

Recettes : 35 951,25F
Dépenses : 35 331,58F
excédent : 619,67F

A.G. DU 21.01.1989

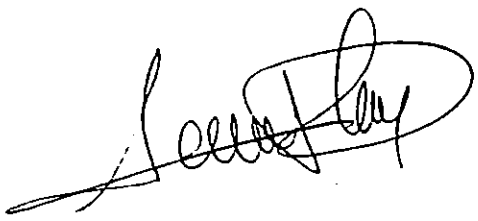

LISTE DES DERNIERS LIVRES

****

LE GRAND SILLON	Claude Michelet
LES ENFANTS DE L'ARBAT	Anatoli Rybakov
JAMAIS SANS MA FILLE	Betty Mahmoody
CHARLOTTE CORDAY	Jacqueline Dauxois
NOS SOUS	Christiane Collange
LE HORSAIN	Bernard Alexandre
LE TRIATHLON HISTORIQUE	Nicolas Vanier
LA GRANDE ILLUSION	Alain Minc
A L'HEURE OU LES OMBRES S'ALLONGENT	R.L. Bruckberger
LA BALEINE BLANCHE	Jacques Lanzmann
MEHAREES	Théodore Monod
LES CHEMINS DE TRAVERSE	Nicolas Hulot
LA CHAMBRE BLEUE	Brenda Jagger
MAUDITS SAUVAGES	Bernard Clavel
LA VOIX CRUELLE	Ella Maillart
SOUS LE CIEL DE NOVGOROD	Régine Deforges
L'EMBELLIE	Claude Courchay
VOYAGE DE GRENOBLE A LA SALETTE	E De Toytot
ALBUM DU LYCEE DE LA MURE 1888-1989	Duc Bettaga Gaio
LE MARIN DES SABLES	Michel Ragon
LA GOUVERNANTE FRANCAISE	Henri Troyat
LE CAPITAINE ET L'ENNEMI	Graham Greene
LES DAMES DE MARSANGES	Michel Peyramaure
LA MONTAGNE TERRIBLE	Michel Peyramaure
LOVING	Danielle Steel
LES CORBEAUX ET LES RENARDES	Françoise Dorin
L'HOMME A LA VIE INEXPLICABLE	Henri Gougaud
LE CRI DE L'OIE BLANCHE	Arlette Cousture
L'HONNEUR DE LA TRIBU	Rachid Mimouni

RAYMOND PIN, VINGT ANS DANS LA FORET	Michel Damien
LE FILS DU CHIFFONNIER	Kirk Douglas
LA GUEULE DU LOUP	Ruth Rendell
LA FEMME AUX SERPENTS	Nicole Viloteau
TETE A TETE	Frédérique Lebelley
L'ANNEE DE L'EVEIL	Charles Juliet
CARNETS D'AVENTURES	Edel/Wolfrom
QUI VEUT LA PEAU DE PHILIP BANTER ?	John F. Bardin
HELIE DE SAINT MARC	Laurent Beccaria

LA SOURIS VERTE
****

Dans le cadre de la Foulée Verte, des courses pédestres ont eu lieu au Village de la Salette, appelées "La Souris VERTE" et permettant aux enfants de s'affronter en 5 catégories. Cette épreuve a eu un Grand succés, puisqu'elle a rassemblé plus de 180 coureurs, et donné les résultats suivants :

1er catégorie	(année 84-85)	1er Franck CATANESE
2e catégorie	(année 82-83)	1er Pascal GARCIA
3e catégorie	(année 80-81)	1er Jérome SEGURA
4e catégorie	(année 78-79)	1er Nicolas RIVIERE (CORPS)
		1ére fille : Magali JEOFFROY
5e catégorie	(année 77-74)	1er Sébastien MILLET
		1ére fille:Carole GARCIA

Tous les vainqueurs ont reçu une coupe, remise par le Maire et les membres du Conseil Municipal de la Salette. Tous se sont donnés rendez-vous pour l'année prochaine et espérons-le pour les prochaines "FOULEE VERTE".

LA FOULEE VERTE

Notre village a vécu 2 journées très animées à l'occasion de la 7ème édition de cette célèbre course pédestre, en 2 étapes :

le dimanche de Pentecôte : le tour du Lac du Sautet, départ de BEAUFIN : 28,500 Kms et le lundi : la montée de la SALETTE départ de CORPS : 14,700 Kms. Plus de 650 coureurs ont participé à ces épreuves. Pendant ces 2 jours, les organisateurs, les commerçants, les membres de certains associations avaient revêtus des costumes révolutionnaires et le soir, une retraite aux flambleaux rassemblait toute la population autour d'un feu de bois et d'une illumination tricolore. De nombreux jeunes en costume d'époque ont sillonné les rues du Village avec une charrette, pendant la journée et le soir, la Bamba Grenobloise sur un rythme endiablé, entrainaît la foule dans des farandoles effrenées et la Chorale de CORPS entonnaitdes chants révolutionnaires.

Cette épreuve sportive renommée a connu un vif succès, grâce à l'effort des organisateurs et la participation de toute la population.

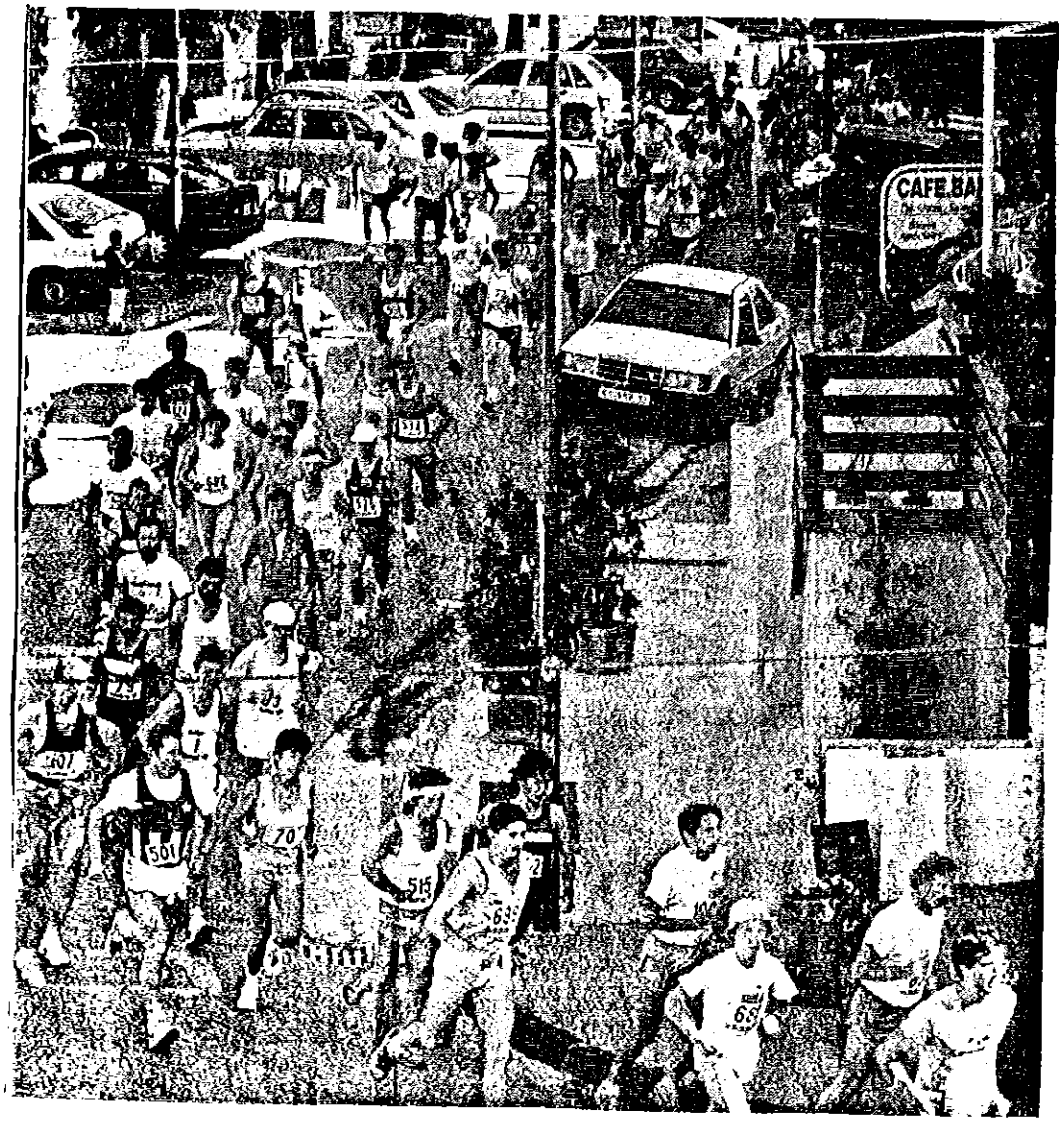

CARNET ROSE

****

Nous avons appris avec joie la naissance de :

Henryk André	fils de Jolise et Kees KROESE, petit fils de Mr et Mme Werneri d'Amsterdam.
Laura	fille de Brigitte et Patrice PELLISSIER petite fille de Mr et Mme Eugène PELLISSIER Mr et Mme ARMAND.
Fabien	fils de Françoise et Bernard DUMAS petit-fils de Mr et Mme Jean DUMAS de BOUSTIGUE.
Benjamin	fils de Geneviève et Edmond ROCHAS petit-fils de Mme Jeannette ROCHAS et arrière petit-fils de Mme Madeleine ROCHAS et de Mme Marguerite PEYTARD.

Sincères félicitations aux parents et meilleurs de bonheur aux bébés.

****

CARNET BLANC

****

Le 27 Janvier a été célebré à PARIS le mariage de :

Yann LARHER et de Christine BERNARD, fille de Jackie et Maurice BERNARD

Le 6 Mai a été célebré à CORPS le Mariage de :

Frédéric VASSAL et de Sophie MARCOU fille de Jeannette et André MARCOU

Félicitations et meilleurs de bonheur aux jeunes époux.

****

CARNET DE DEUIL

****

C'est avec tristesse qui nous avons appris le décès de :

Mr Fernand LAY de la Croix de la Pigne, époux de Mme Marie-Louise LAY

Mr Ferdinand COMTE, époux de Mme Cécile COMTE, père et beau-père Mme et Mr André PRA, Mme et Mr Louis PASCAL
Mme et Mr Aimé CHARLES

Mr Eugène MICHELLAND, père et beau-père de Mr et Mme André MICHELLAND

Mr Roland BIEGNOLE, époux de Mme Simone BIEGNOLE, père et beau-père de Françoise BIEGNOLE et Mr et Mme Patrick BIEGNOLE.

Mr Augustin ROMAN, frére de Mr Marcel ROMAN

Mme FAILLANT, résidante secondaire, Rue du Four

Mme MAGNAN Augusta, belle-soeur de Mme Augusta MAGNAN et tante de Mr et Mme René MAGNAN, de Mlle MAGNAN.

Mme Marcelle BERTRAND, belle-soeur de Mme Marie GALVIN et tante de Mme Eliane BAGGIO, Mlles Nicole et André GALVIN et de Mr et Mme Michel HOEPPE

Mme Lucie SENN, soeur de Mme Claire CHAIX et tante de Mr et Mme Louis CHAIX, Mme Juliette GONTARD, Mr et Mme Fernand TALENT, Mr et Mme Raymond NOEL, et Mr et Mme René GONTARD

Mr Maurice PELLAFOL, époux de Mr Maurice PELLAFOL, frère de Mlle Suzanne PELLAFOL et oncle de Mlle Colette GIRARD-PELLAFOL

Nous prenons part à la peine des familles éprouvées et leur prions d'accepter nos sincères condoléances.

VENTE DE BRIOCHES POUR L'ASSOCIATION ESPOIR

Comme chaque année des bénévoles passeront à votre domicile le Samedi 10 Juin (dans le canton de CORPS), pour vous proposer d'acheter des brioches, vendues au profit de l'Association "Espoir" comité départemental de lutte contre le cancer.
Nous vous demandons de leur reserver votre meilleur accueil.

COMITE DES FETES

En réunion du 13 Mai 1989, La Commission Animation à proposé de créer un comité des Fêtes, sous la responsabilité propre de la population de CORPS. Il a donc été décidé ce même jour d'en élaborer les fondations par une loi Association 1901.
Les statuts rédigés par le Bureau ont été déposés le 23 Mai 1989 en Préfecture de GRENOBLE, attestant de notre existance.
J'ai donc l'honneur de vous présenter le Comité des Fêtes de CORPS (CFC) dont le Bureau se compose de :

Sandrine ROUX, secrétaire

Jean NAUBRON, Trésorier

Daniel CUCHET, Vice Président

Marc CORBY, Président

Notre but associatif est d'organiser et d'animer les Fêtes Communales avec le concours et l'adhésion de la population.

Le siège social est en Mairie, et les statuts disponibles auprès des membres du Bureau.

Dans l'immédiat, il nous faut tous préparer les Jeux Intervillages des 1er et 2 Juillet, qui auront lieu cette année à PELLAFOL.
Le programme des Jeux peut-être consulté en Mairie.
Puis les 8 et 9 Juillet arrive la Fête Patronale, au cours de laquelle des bals et jeux pour les enfants et adultes ont été prévus.
Les fêtes des 13 et 14 Juillet sont à organiser : Il faut que la Fête soit belle !

Déjà, par la réunion du 3 Juin ont été posées de solides bases pour ces fêtes à venir.

Pour mieux vous informer, vous pouvez nous contacter à tout moment. Soyez attentifs aux dates de réunions qui seront proposées par affichage et Dauphiné Libéré.

A bientôt, le plaisir de se rencontrer.

Marc CORBY

Pour Comité des Fêtes.

JUMELAGE
****

Durant notre séjour en BRETAGNE les jeunes de CORPS ont participé éfficacement à l'ambiance de fête préparée par les Plouecois pour notre venue. Sur place, des liens déjà établis grâce à nos précédentes rencontres à PLOUEC et à CORPS se sont renforcées et ils s'est improvisé un match de Foot-Ball sur le terrain de PLOUEC.

Spontannément les jeunes de nos 2 villes ont fait 2 équipes mixées, de Joueurs de PLOUEC et de CORPS, et mixtes à l'intérieur d'elles.

- Véronique SERRE
- Grégory FERTON
- Yannick PASORMADJIAN
- Roland TUBETTI
- Aristide PERRIN

Ils ont préparé un rapide compte rendu :
"Malgré l'avantage de deux buts en Faveur de PLOUEC à la 1ère mi-temps, les Corpatus réagirent et marquérent 6 buts, pour n'en concéder que 2 en 2e période".

Buts marqués par :

- Stéphane SAMBAIN (3 buts)
- Grégory FERTON (1 but)
- Jean-luc de PLOUEC (2 buts)

Malgré quelques petits accrochages le Match s'est très bien déroulé et dans une super ambiance.

Résultat Final : 4 buts pour PLOUEC
6 buts pour CORPS

En effet, ce match, vif et physique s'est déroulé dans la plus grande sportivité qui soit !

Aussi en Septembre, peut-on espérer des initiatives intéréssantes !

Marc CORBY